

<https://ricochets.cc/A-France-Travail-l-essor-du-contrôle-algorithmique-total-des-precaires-7672.html>



À France Travail, l'essor du contrôle algorithmique total des précaires

- Les Articles -



Date de mise en ligne : dimanche 7 juillet 2024

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

L'Etat et le techno-capitalisme, toujours alliés pour le pire.

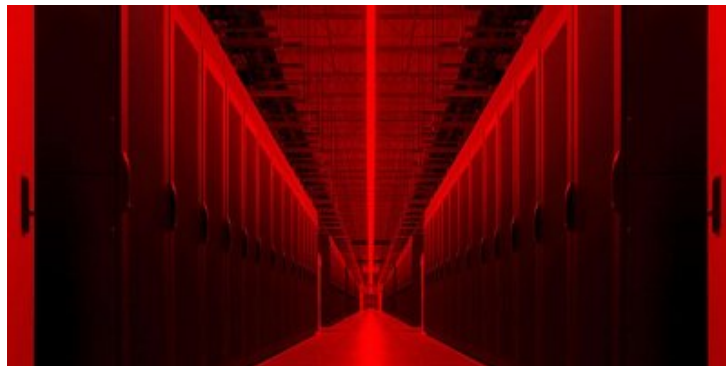
L'extrême droite, si elle a effectivement le pouvoir, n'aurait même pas besoin de créer de nouveaux outils de merde pour servir sa politique raciste nauséabonde, le macronisme et les gouvernements précédents ont déjà armé l'Etat de tout l'arsenal législatif et techno-numérique nécessaire, avec la bénédiction de "la-république" et de "la-démocratie", exemple à France Travail (nom aux relents pétainistes) :

► À France Travail, l'essor du contrôle algorithmique

« Score de suspicion » visant à évaluer l'honnêteté des chômeur·ses, « score d'employabilité » visant à mesurer leur « attractivité », algorithmes de détection des demandeur·ses d'emploi en situation de « perte de confiance », en « besoin de redynamisation » ou encore à « risque de dispersion »... France Travail multiplie les expérimentations de profilage algorithmique des personnes sans emploi.

Après avoir traité de l'utilisation par la CAF d'un algorithme de notation des allocataires, nous montrons ici que cette pratique est aussi partagée par France Travail, ex-Pôle Emploi. À France Travail, elle s'inscrit plus largement dans le cadre d'un processus de numérisation forcée du service public de l'emploi. Retrouvez l'ensemble de nos publications sur l'utilisation par les organismes sociaux d'algorithmes à des fins de contrôle social sur notre page dédiée et notre Gitlab.

Au nom de la « rationalisation » de l'action publique et d'une promesse « d'accompagnement personnalisé » et de « relation augmentée », se dessine ainsi l'horizon d'un service public de l'emploi largement automatisé. Cette automatisation est rendue possible par le recours à une myriade d'algorithmes qui, de l'inscription au suivi régulier, se voient chargés d'analyser nos données afin de mieux nous évaluer, nous trier et nous classer. Soit une extension des logiques de surveillance de masse visant à un contrôle social toujours plus fin et contribuant à une déshumanisation de l'accompagnement social.



À France Travail, l'essor du contrôle algorithmique total des précaires

(...)

La notation des chômeur·ses est généralisée en 2018. La présentation qui en est faite par France Travail donne à voir, comme à la CAF, l'imaginaire d'une institution assiégée par des chômeur·ses présumé·es malhonnêtes. Ses dirigeant·es expliquent que l'algorithme assigne un « score de suspicion » - dans le texte - visant à détecter les chômeur·ses les plus susceptibles « d'escroquerie » grâce à l'exploitation de « signaux faibles »³. Une fois l'ensemble des personnes sans emploi notées, un système d'« alertes » déclenche ainsi des contrôles lorsque l'algorithme détecte des situations « suspectes » (emploi fictif, usurpation d'identité, reprise d'emploi non déclarée).

La notation des chômeur·ses est généralisée en 2018

Pour l'heure, France Travail s'est refusé à nous communiquer le code source de l'algorithme. Au passage, notons que ses dirigeants ont par ailleurs refusé, en violation flagrante du droit français, de fournir la moindre information aux demandeur·ses d'emploi que nous avons accompagné·es pour exercer leur droit d'accès au titre du RGPD⁵.

Nous avons cependant obtenu, via l'accès à certains documents techniques, la liste des variables utilisées.

On y retrouve une grande partie des données détenues par France Travail. **Aux variables personnelles comme la nationalité, l'âge ou les modalités de contact (mails, téléphone...) s'ajoutent les données relatives à notre vie professionnelle (employeur·se, dates de début et de fin de contrat, cause de rupture, emploi dans la fonction publique, secteur d'activité...) ainsi que nos données financières (RIB, droits au chômage...). À ceci s'ajoute l'utilisation des données récupérées par France Travail lors de la connexion à l'espace personnel (adresse IP, cookies, user-agent). La liste complète permet d'entrevoir l'ampleur de la surveillance numérique à l'oeuvre, tout comme les risques de discriminations que ce système comporte.**

(...)

Contrôle, mécanisation et déshumanisation de l'accompagnement : voilà la réalité de ce que le directeur de France Travail appelle « l'accompagnement sur mesure de masse ».

(...)

En demandant aux chômeur·ses d'améliorer leur score, via une réorientation, ils et elles seraient encouragé·es à accepter un emploi au rabais.

(...)

Mais l'étendue du processus de numérisation à l'oeuvre à France Travail va bien au-delà de ces exemples.

Côté contrôle numérique, citons l'interface « XP RSA », l'outil numérique déployé dans le cadre de la récente réforme du RSA. Cette interface n'est rien d'autre qu'un agenda partagé permettant de déclarer, et de contrôler, les quinze à vingt « heures d'activité » hebdomadaires dont vont devoir s'acquitter les bénéficiaires du minima social. Son remplissage forcé est un pas supplémentaire vers le flicage des plus précaires.

Côté IA, France Travail a lancé en 2024 le programme « Data IA », successeur d'Intelligence Emploi mentionné plus haut. Présenté avec fracas au salon de l'« innovation technologique » VivaTech - organisé par le groupe Publicis -, on retrouve parmi les projets en développement une IA générative visant à numériser l'accompagnement et la recherche d'emploi (« Match FT »). France Travail s'intéresse aussi aux « maraudes numériques » pour « remobiliser les jeunes les plus éloignés de l'emploi » et au développement d'« agences virtuelles ».

(...)

La numérisation de France Travail signe la naissance d'un modèle de gestion de masse où coexistent une multitude d'algorithmes ayant chacun la tâche de nous classer selon une dimension donnée. Risque de « fraude », de « dispersion », de « perte de confiance », suivi des diverses obligations : les capacités de collecte et de traitements de données sont mises au service de la détection, en temps réel, des moindres écarts à des normes et règles toujours plus complexes²⁷. Cette numérisation à marche forcée sert avant tout à contrôler les personnes sans emploi²⁸.

forcer les plus précaires à accepter des conditions de travail toujours plus dégradées

À l'heure où Gabriel Attal annonce une énième réforme de l'assurance-chômage passée en force alors que l'Assemblée nationale est dissoute, ce contrôle ne cache plus son but : forcer les plus précaires à accepter des conditions de travail toujours plus dégradées.

Loin des promesses de « libérer du temps pour les conseillers » ou d'offrir un accompagnement « plus réactif et plus personnalisé » aux personnes sans emploi, **cette numérisation contribue à la déshumanisation d'un service essentiel et à l'exclusion des plus précaires, voire tend à une généralisation du non-recours aux droits.** Il ne s'agit pas d'idéaliser le traitement « au guichet », mais de rappeler que la numérisation forcée accentue les écueils de ce dernier.

(...)

En facilitant le contrôle généralisé, elle accentue enfin la stigmatisation des plus précaires et participe activement à leur paupérisation.

(...)

► article en entier : <https://www.laquadrature.net/2024/06/25/a-france-travail-lessor-du-controle-algorithmique/>

► voir aussi :

[Dystopie au quotidien : la CAF et d'autres administrations traquent les plus précaires à coup d'algorithmes discriminatoires](#) - Surveillance numérique généralisée et automatisée, comme en Chine ?

Un scandale de plus, qui devrait alimenter les envies légitimes de révolte générale.

La surveillance numérique, ce n'est pas seulement les caméras de vidéosurveillance augmentées qui se déploient illégalement, le fichage policier généralisé ou les sauts dystopiques opérés à l'occasion des JO Paris 2024, c'est aussi le contrôle poussé, secret, intrusif et discriminatoire exercé au quotidien et en silence par quasi toutes les administrations anciennement « sociales » (CAF, Pôle Emploi, Assurance maladie, Assurance vieillesse, URSAFF, Sécurité sociale agricole MSA...) devenues ouvertement ultra-libérales et policières, à commencer par la CAF, qui cible depuis au moins 2010 tout particulièrement les précaires, les femmes seules et les travailleurs handicapés.

(...)